

Question présentée par le député :

M. Sylvain Thévoz

Date de dépôt : 4 mars 2021

Question écrite urgente

Piéton-ne-s en danger : sacrifié-e-s de la mobilité ?

Les cadences insoutenables du trafic individuel motorisé le long du quai Gustave-Ador coupent l'accès aux quais pour des milliers de Genevois-es. Le succès de la plage des Eaux-Vives draine quotidiennement des milliers de personnes en ce lieu. Fort tristement, cette plage reste accolée à une véritable autoroute 6 pistes motorisées dont les flux ont une priorité invasive sur les déambulations des piéton-ne-s. L'arrivée des beaux jours renforce encore l'attrait du lac. L'inquiétude pour la sécurité des piéton-ne-s est grande. Ces dernier-e-s sont obligé-e-s de s'attourper longuement et massivement aux feux et d'y poireauter dans l'attente du vert. De plus, le report du trafic invasif sur la rue des Eaux-Vives fait courir des risques accrus aux habitant-e-s, à tel point que les autorités ont dû mettre des îlots de protection pour les piéton-ne-s dans cette rue, du jamais vu dans le quartier.

Au vu de ce qui précède, je remercie le Conseil d'Etat de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

- 1. A quel moment le Conseil d'Etat va-t-il s'engager pour rallonger la fréquence des mises au vert et des temps de passage pour les piéton-ne-s, étant entendu que les durées actuelles sont largement insuffisantes et conduisent à des attroupements d'habitant-e-s désireux/euses de traverser, voire des conduites à risque avec des personnes qui se lancent à bout de patience au rouge sur la chaussée, ou demeurent périlleusement bloqué-e-s sur les bernes centrales ?*
- 2. Le Conseil d'Etat a-t-il prévu de rallonger les temps de passage piéton le long de tout le quai Gustave-Ador, de l'avenue Pictet-de-Rochemont, au quai du Mont-Blanc, aux entrées et sorties du pont du Mont-Blanc, durant la belle saison ?*

3. *Le Conseil d'Etat peut-il nous rappeler la fréquence des mises au vert et des temps de passage pour les piéton-ne-s pour tous les feux du quai Gustave-Ador et de Pictet-de-Rochemont ?*
4. *Quel est le plan du Conseil d'Etat pour une circulation pacifiée, afin que les alentours de la plage des Eaux-Vives ne soient pas un enfer automobile ? Est-il envisagé de restreindre l'accès aux quais pour les véhicules motorisés le week-end ?*
5. *Le Conseil d'Etat a-t-il prévu des mesures pour ralentir le trafic autoroutier le long de la rue des Eaux-Vives ? Appartient-il aux piéton-ne-s et aux écolier-e-s de continuer de se tasser devant l'envahissement de leur quartier par un trafic automobile croissant et de plus en plus agressif ?*
6. *L'entrée en vigueur du U cyclable sur la rive droite laisse craindre le même type de problèmes avec de nouveaux feux priorisant le trafic automobile au détriment des piéton-ne-s. Quelles sont les mesures fortes que compte prendre le Conseil d'Etat pour préserver la santé et la sécurité des piéton-ne-s et pour contenir ce trafic automobile débridé sur le pourtour de la rade et plus largement à l'échelle de la ville ?*

Je remercie par avance le Conseil d'Etat pour les réponses qu'il saura apporter à ces questions.